

# ACTEUR PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (PRAP)



**100 %** des stagiaires sont  
**SATISFAITS** (13%)  
**TRES SATISFAITS** (87%)  
(Echantillon de 9 stagiaires avril 2024)

**100% DE REUSSITE A L'EPREUVE  
CERTIFICATIVE**

INDUSTRIE BTP COMMERCE ET ACTIVITES DE BUREAU (IBC)

FORMATION INITIALE

Version année 2024 Ind2



## OBJECTIFS

## PEDAGOGIQUES

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique
- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Participer à la prévention et à la maîtrise du risque professionnel dans son établissement
- Connaître et utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (PSPEE)



## CONTENU PEDAGOGIQUE

### JOUR 1

#### ▪ **La prévention**

L'origine du dispositif PRAP

Acteurs externes et internes

Accident du travail et maladie professionnelle

Enjeux humains, économiques et réglementaires

Prévention primaire, secondaire et tertiaire

#### ▪ **Le Mécanisme d'Apparition du Dommage (MAD)**

Définition principe

Différence risque et danger

Les différents risques

Le DUERP

#### ▪ **Le fonctionnement du corps humain**

Les systèmes du corps humain

Les articulations et leurs limites

Troubles musculosquelettiques et facteurs de risques

#### ▪ **L'investigation : observer et analyser l'activité**

Présentation des différents déterminants

Faits, opinions, jugements

Méthode d'analyse

Utilisation de la grille d'analyse acteur PRAP

## INTERSESSION :

- Observer et analyser son poste de poste de travail
- Utiliser et compléter en partie l'outil INRS « Outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail » (à l'exception des pistes d'amélioration)



### CONTENU PEDAGOGIQUE

#### JOUR 2

- **Les pistes d'amélioration**

Les pistes d'amélioration humaines, organisationnelles et techniques

Les 9 principes généraux de prévention

La grille de hiérarchisation des pistes d'amélioration

- **L'analyse de son poste de travail**

Grille d'analyse d'une situation de travail complétée en intersession

- **Epreuve certificative**

- **Les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort (PSPEE)**

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'analyser les contraintes physiques pour les réduire, en agissant sur les facteurs techniques, organisationnels et humains.



- 2 jours en continu (14 heures) :  
1 jour de formation / intersession  
/ 1 jour de formation
- En présentiel
- Horaires à valider



**DANS VOS LOCAUX  
OU DANS NOS LOCAUX**  
En INTRA ou en INTER

## PUBLIC VISE :

Ensemble du personnel de votre établissement  
souhaitant devenir acteur PRAP IBC  
Maximum 10 stagiaires par session  
Minimum 6 stagiaires par session



## PREREQUIS :

Maîtriser la langue française

Etablissement engagé dans une démarche de prévention des risques professionnels

## INTERVENANT :

LAURENT ADMIRAT, TITULAIRE DU CERTIFICAT DE FORMATEUR PRAP IBC  
DELIVRE LE 28/04/2023 JUSQU'AU 28/04/2026



## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques : power point, vidéo, support papier, modèles anatomiques des articulations

Echanges interactifs

Mises en situation pratique : retour d'expérience, démonstrations, scénario

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Un questionnaire de positionnement
- Evaluation certificative conforme au document de référence PRAP INRS
- Délivrance du certificat « Acteur PRAP IBC » au candidat ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait à l'évaluation continue.  
Certificat d'une durée de validité de 24 mois, nécessité de suivre une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC) d'une durée d'une journée de 7 heures.
- Une feuille d'émargement
- Un questionnaire individuel de satisfaction



## MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES :

Prendre contact par mail pour l'inscription.

L'analyse du besoin déterminera le délai de réalisation de l'action.

TARIF : Prendre contact par mail pour obtenir un devis.



## ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :



Les modalités d'accueil et de prise en charge des personnes en situation d'handicap sont communiquées dans le règlement intérieur. Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques, nous vous invitons à nous en informer afin d'identifier les besoins en compensation (techniques, organisationnels, humains).

## CONTACT

**Emilie MALBRANQUE** - Responsable ADIS Conseil & Formation  
[e.malbranche@adis-asso.com](mailto:e.malbranche@adis-asso.com) / 07.85.99.64.16

